

et

L'Université populaire et citoyenne du Puy-de-Dôme

3, rue Gaultier de Biauzat - 63000 Clermont-ferrand
Tél. : 04 73 31 14 05
E-mail : upc63@wanadoo.fr
Web : <http://upc63.ouvaton.org>

vous proposez deux journées de formation et de réflexion sur le thème :

Énergie, pollutions et santé, problèmes et alternatives

**du samedi 22 septembre 2012
de 9h00 à 20h30
au dimanche 23 septembre 2012
de 9h00 à 16h00**

**au Sémaphore de Cebazat
Rue Aubiat
63118 Cebazat (près de Clermont-Ferrand - 63)**

Accès :
Informations disponibles sur le site de l'Upc63 (<http://upc63.ouvaton.org>)

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les deux journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 5000	525 €
- de 5000 à 10000	650 €
- de 10000 à 30000	750 €
- de 30000 à 50000	850 €
- de 50000 à 75000	950 €
- de 75000 à 100000	1050 €
- plus de 100000	1200 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1200 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription aux journées de formation (valant convention simplifiée de formation)

Énergie, pollutions et Santé, problèmes et alternatives
organisées par Formation et Citoyenneté et l'Université populaire et citoyenne du Puy-de-Dôme,

Les 22 et 23 septembre 2012, au Sémaphore de Cebazat, Rue Aubiat - 63118 Cebazat

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)
Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email : _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____

Signature du candidat à la formation _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

Énergie, pollutions et santé, problèmes et alternatives

Le 22 septembre 2012

RISQUES ÉMANANT DES SOURCES D'ÉNERGIE FOSSILES

LE BIEN COMMUN FACE AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES ACTUELLES

- 9h00 **Allocution d'ouverture de la formation**
Plénière : Santé liée à l'environnement : les normes et les doses. Quels risques émergents et avérés ?
- 11h00 **Ateliers** :
à **A** : Santé et nucléaire.
13h00 **B** : L'incinération, nouveau scandale sanitaire ?
C : Risques émanant des énergies fossiles.
D : Pollutions urbaines et transports.
- Déjeuner
- 14h30 **Plénière** : Le Bien Commun face à l'économie de marché : avancées du droit dans les luttes écologiques et sanitaires.
- 16h15 **Ateliers** :
à **E** : La souveraineté et l'autonomie alimentaire sont-elles compatibles avec l'agriculture productiviste et comment les garantir ?
18h15 **F** : Comment sortir de l'extractivisme pour préserver nos ressources et notre environnement ? Uranium, pétrole, charbon...
G : Comment remettre en question les industries polluantes et les services grands consommateurs d'énergie, dangereux pour la santé ?
- 18h30 **Plénière** : Vers une coordination nationale des luttes contre l'incinération et pour ses alternatives.
- 20h30 Repas et soirée festive

Associations locales partenaires

ATTAC63
PDDNE, Puy-de-Dôme Nature Environnement
UCJS-Auvergne, Urgence Climat Justice Sociale - Auvergne
Collectif contre l'incinération des déchets

Associations nationales engagées

Comité de pilotage des convergences énergétiques
Coordination nationale anti-incinération des déchets
RES - Réseau environnement-santé

Le 23 septembre 2012

LA SANTÉ AU CŒUR DES PERSPECTIVES DE TRANSITION ÉNERGETIQUE

- 9h00 **Plénière** : Le droit à un environnement garant de la santé humaine, comme moteur du changement.
- 11h00 **Ateliers** :
à **H** : Quelles alternatives dans la perspective d'une transition énergétique ?
13h00 **I** : Comment décider des politiques publiques ? Quel contrôle des usagers ? Quelles conditions pour une expertise publique et citoyenne indépendante ? Quel débat démocratique sur les questions énergétiques et les risques sanitaires ?
J : Quelles coordinations des luttes locales et internationales ?
- 13h30 Déjeuner
- 14h30 **Plénière** : Une politique à l'écoute du citoyen pour une transition énergétique.
- 16h00 Fin de la formation

INTERVENANTS :

Jean-Nicolas ANTONIOTTI (association corse Aña Linda), **Yury BANDAJEVSKI** (professeur de médecine et anatomo-pathologiste travaillant sur les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl de 1986), **Gérard BAPT** (député, président du groupe santé environnementale à l'Assemblée nationale), **Dominique BELPOMME** (médecin et professeur de cancérologie. Président de l'ARTAC, Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse), **Marie-Odile BERTELLA GEOFFROY** (juge au Pôle santé publique), **Daniel BIDEAU** (membre de l'UFC que choisir?), **Philippe BILLARD** (syndicaliste sous-traitant du nucléaire), **Docteur Jean-Michel CALUT**, **Henri Célié** (SUD rail), **Philippe Chamaret** (directeur de l'institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions), **André CICOLELLA** (Président de RES Réseau environnement-santé et INERIS Institut national de l'environnement industriel et des risques), **Alain DE HALLEUX** (cinéaste documentariste revenant de Fukushima), **Roland DESBORDES** (CRIIRAD Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), **Dany DIETMANN** (Maire de Mansbach), **Paul FRANCOIS** (agriculteur, association Phyto-victimes), **Dominique FREY** (ACALP Association citoyenne active de lutte contre les pollutions), **Laurent GERBAUD** (professeur de santé publique et correspondant scientifique de Yury BANDAJEVSKI depuis 20 ans), **Francis GLEMET** (CNMSE, Coordination nationale médicale santé-environnement), **Marie GROSMANN** (Biologiste spécialiste de santé environnementale), **Sébastien LAPEYRE** (CNIID Centre national d'information indépendante sur les déchets), **Roger LENGLET** (philosophe et journaliste d'investigation), **Gilles NALBONE** (RES Réseau environnement-santé et INSERM Institut national de la santé et de la recherche médicale), **Juliette POIRSON** (Réseau SURVIE, extraction uranifère au Niger), **Maurice SARAZIN** (ingénieur thermicien), **Nicholas SERSIRON** (Vice-président du CADTM France, Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde), **Ghislaine SOULET** (Docteur en géographie et aménagement, diplômée de sociologie des institutions), **Geneviève SUDRE** (Association des malades de la thyroïde), **Christian SUNT** (Objecteur de croissance et directeur de la revue Fruits Oubliés), **Annie THÉBAUD-MONY** (INSERM Institut national de la santé et de la recherche médicale), **François VEILLERETTE** (porte-parole de Génération Futures).

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

